

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2024-04

26 avril 2024

Convocation du 22 avril 2024

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORANT, Michèle GUWY, Isabelle MARCANT, Delphine LUTUN, Marie WYART.
MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE,
René SELOSSE, Stéphane SOCKEEL, Bernard VERHAEGHE

Membres ayant donné pouvoir :

M. René SELOSSE donne pouvoir à M. Albert PIETERSOONE

Membres absents excusés :

Néant

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 5 avril 2024, Isabelle MARCANT. Le compte-rendu a été validé à l'unanimité.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

• Subventions aux associations

Après délibération, il a été décidé d'accorder aux associations les montants suivants :

- À chacun son livre : 1800 €
- USPC : 550 €
- Amicale du RPI : 350 €
- Comité des Fêtes : 3700 €
 - Tickets de manège remboursés au comité des fêtes : 700 € (250 x 1,30 €)
- J.A.N. : 700 €
- Fraternité des Aînés : 400 €
- La Gâchette noordpeenoise : 200 €
- Association communale des chasseurs : 75 €
- ADMR Rubrouck : 150 €
- Amicale des donateurs de sang bénévole : 150 €
- Maison de la Bataille : 6000 €
- Comité de la Peene : 150 €
- Yser Houck : 50 €
- CATM : 75 €
- ASEEC : 12 000 €

• Subvention supracommunale de la maison de santé à Oxelaëre

La commune d'Oxelaëre souhaite construire une maison de santé supracommunale à Oxelaëre. Les communes partenaires seraient : Buysscheure, Cassel, Bavinchove et Noordpeene. Celle-ci demande l'attribution d'une

subvention par la commune de Noordpeene à hauteur de 4000 €. La commune d'Oxelaère ayant largement participé au niveau financier, mais également au niveau de l'élaboration des dossiers et l'obtention de certaines subventions dans le cadre du projet supra communale du terrain de football, la demande a été validée à l'unanimité des membres présents.

- Cotisations communales au titre de l'année 2024 du SIECF

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité des membres présents, les cotisations communales au titre de l'année 2024, a versée au SIECF, mais également la fiscalisation de celle-ci :

Compétence	Montant pour 2024
Électricité	4,10 €/ habitant
Gaz	0,60 €/ habitant
Éclairage public	3,70 €/ habitant
IRVE (Bornes électriques)	800 €/borne
Télécommunication	1,50 €/ habitant
Numérique	0,30 €/habitant

- Création d'une rampe d'accessibilité pour l'église

Pour être conforme aux normes de sécurité en vigueur concernant l'accès aux personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès sera construite sur le parvis de l'église. Un chemin en bitume traversant le cimetière sera également mis en place : il ira du parking de la mairie à l'entrée principale, où se situera la rampe d'accessibilité. Un devis a été effectué auprès d'IDÉAL TP pour un montant de 8 256,00 € TTC. Les travaux seront engagés prochainement.

- Boite à idées

Nous n'avons reçu aucune demande.

- Communications et questions diverses

Travaux Route de Watten

À partir du 14 octobre 2024, des travaux seront effectués au niveau du pont précédent le passage à niveau, situé Route de Watten, et ce, durant un mois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40

Thierry DEHONDT

Albert PIETERSOONE

Bernard VERHAEGHE

Isabelle MARCANT

Nathalie BALZA

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Marie WYART

Delphine LUTUN

Benoît DECLERCQ

Emmanuel MONKERHEY

Laurent BALZA

Stéphane SOCKEEL